

## Les différents organismes délivrant des subventions

**La plupart des organismes associatifs ont besoin, pour leur bon fonctionnement, d'une aide extérieure. Nous parlons ici d'une aide financière pouvant venir du secteur public ou privé. Ces aides peuvent permettre aux associations de maintenir leur activité ou de la développer en réalisant des projets propres à leur activité. Mais alors quels sont les différents organismes auprès desquels vous pouvez vous adresser pour espérer obtenir une subvention ? C'est ce que nous allons découvrir dans cette fiche conseil.**

**L'Etat :** Par le biais des directions départementales de la Jeunesse et des Sports, vous pouvez effectuer des demandes de subventions pour réaliser des projets.

**Les collectivités territoriales :** Conseils régionaux ou départementaux, mairies, ce sont les organismes qui financent le plus la pratique sportive en France. Alors il peut être très intéressant de se rapprocher d'eux.

**Le mouvement sportif :** Les Comités Départementaux Olympiques et Sportifs (CDOS) ou les Comités Régionaux Olympiques et Sportifs (CROS) peuvent vous apporter une aide financière ou humaine sur certains de vos projets.

**Les entreprises :** Dans le cadre d'un contrat de partenariat ou de mécénat, vous pouvez recevoir une contrepartie financière. Consulter notre fiche conseil sur le mécénat d'entreprise.

**Les fondations :** Ces organismes émettent souvent des appels à projets sur leurs sites internet. Si vos actions rentrent dans le cadre des leurs, alors vous pouvez contribuer à un projet commun en unissant vos forces humaines, logistiques et financières.

La Fédération Sportive des ASPTT peut financer la création de certains de vos projets, si vous rentrez dans les conditions prévues par celle-ci. Pour en savoir plus contactez-nous.

Je veux en

savoir plus !

RETROUVEZ-NOUS SUR